



Rapport financier sur les comptes et bilan de la législature 2014 – 2018

« Ne faisons pas séparément ce que nous pouvons faire ensemble »

A.- PREAMBULE

Chaque année, les comptes et bilans ont été envoyés aux Eglises membres de la CEPPLÉ comme les statuts l'exigent.

On peut signaler divers changements, en particulier, l'annonce du départ de la FEPS qui a informé de son retrait lors de la dernière assemblée générale à Malaga. Elle a tout de même honoré sa cotisation en 2014.

Signalons également que les Eglises protestantes d'Alsace et de Lorraine qui ont décidées de quitter la CEPPLÉ à la fin de l'année 2015.

Rappel : Le tableau ci-dessous vous indique le montant des cotisations par églises membres (le montant des cotisations n'a pas évolué depuis la création de la CEPPLÉ).

Belgique	<i>EPUB</i>	1 040,00
Espagne	<i>Egl. Evangélique</i>	380,00
	<i>Egl. Episcopaliennne</i>	260,00
France	<i>EPUDF</i>	2 650,00
	<i>UNEPREF</i>	170,00
	<i>Fédération Baptiste</i>	250,00
	UEPAL jusqu'en 2015 y.c	1 530,00
Italie	<i>Egl. Vaudoise d'Italie</i>	1 450,00
	<i>Egl. Méthodiste</i>	250,00
	<i>Egl. Baptiste</i>	250,00
Portugal	<i>Egl. Présbytérienne</i>	170,00
	<i>Egl. Méthodiste</i>	97,50
	<i>Egl. Lusitaniennne</i>	125,00
Suisse	<i>Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud</i>	2 922,00
	<i>Eglise Protestante de Genève</i>	754,00
	<i>Eglise Réformée Evangélique de Neuchâtel</i>	658,00
	<i>Union Synodale Berne-Jura</i>	557,00



Eglise Evangélique réformée du canton de Fribourg	137,00
Eglise réformée Evangélique du canton du Valais	102,00
Egj. Des grisons	660,00
FEPS jusqu'en 2014	815,00
Total Cotisations	15'227,50

B.- COMMENTAIRES SUR LE BILAN

Comme vous pouvez le constater, la situation financière de la CEPPLE est saine. Sa capacité financière est bonne et permet de répondre rapidement aux dépenses courantes et aux aides qui sont demandées, via le bureau, à la CEPPLE. La CEPPLE a donc les moyens de faire encore beaucoup plus dans les domaines qui seront ceux que l'AG de Malaga donnera comme mandat à la nouvelle équipe de continuation.

- 1) La valeur des titres a fluctué en fonction du cours de l'euro et il faut reconnaître que les taux d'intérêt encore très bas ces 3 dernières années en Suisse. La Suisse a dû pendant plus de 2 ans soutenir sa monnaie forte contre l'euro qui baissait fortement. Actuellement, les comptes bancaires sont très peu rémunérés et les comptes courants et de dépôts rapportent très peu. Ainsi les frais bancaires ont été importants.

		Législature 2014 - 2018			
BILAN en Euros		31.12.14	31.12.15	31.12.16	31.12.17
ACTIF					
Caisse		88 103,40	76 339,95	80 532,00	89 475,10
Avance au Secrét. Général					
Titre (placement en €)		33 064,80	32 356,40	33 046,40	32 126,40
Actifs transitoires		0,00	0,00	170,00	660,00
Impôts anticipés		0,00	0,00	0,00	
Avances		0,00	0,00	0,00	
Résultat négatif de exercice		0,00	0,00	0,00	
TOTAL ACTIF		121 168,20	108 696,35	113 748,40	122 261,50
PASSIF					
Réserves affectées					
Réserve Formation		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Réserve Assemblée générale		2 000,00	4 000,00	6 000,00	11 000,00
Réserve colloques		3 000,00	3 000,00	3 000,00	5 000,00
Réserve Enfance et Jeunesse		24 929,61		3 000,00	3 000,00
Fonds de soutien IEE		0,00	0,00	0,00	



Fond de formation des pasteurs du Portugal	1 175,13	1 175,13	1 175,13	1 175,13
Réserve pour actions diverses	25 000,00	25 000,00	25 000,00	26 000,00
Total réserves	58 104,74	35 175,13	40 175,13	48 175,13
Résultat positif de l'exercice	2 314,96	10 457,76	52,05	513,10
Capital	60 748,50	63 063,46	73 521,22	73 573,27
TOTAL PASSIF	121 168,20	108 696,35	113 748,40	122 261,50
	0,00	0,00	0,00	0,00

Le trésorier :	Joël GUY	Joël GUY	Joël GUY	Joël GUY
Le :	23.02.15	10.01.16	12.03.17	09.03.18
Comptes vérifiés par :	Joël CORTES	Joël CORTES	Joël CORTES	Joël CORTES
Le :	23.02.15	17.02.16	25.04.17	15.05.18

C.- COMMENTAIRES SUR LES RECETTES ET LEURS EVOLUTIONS

D'une manière générale, on constate une bonne participation des Eglises à honorer leur cotisation. Seule une église n'a pas honoré sa cotisation,

D'autre part, il est arrivé à plusieurs reprises que les trésoriers des Eglises se trompent dans la monnaie dans laquelle, ils virent le montant de la cotisation, ce qui explique certaines fluctuations. J'ai bien signalé cela, mais les correctifs n'ont pas toujours été faits. Je précise portant lors de la demande de cotisation que les montants doivent impérativement être versés en Euros que les Eglises soient dans la zone euro ou pas.

- 1) L'année 2014 a été marquée par les dépenses de l'AG de Malaga. Il faut cependant dire que le montant qui peut paraître élevé inclut en fait les frais du colloque. Il est difficile pour moi, qui ne participe pas au bureau et ne reçois pas toujours les PV à temps fait, de comptabiliser correctement les factures si cela n'est pas spécifiquement mentionné. Ne sachant pas comment faire une juste répartition, j'ai préféré tout mettre dans le même compte.
- 2) Depuis 2011, on notera que l'USBJ offre une collecte annuelle qui est versée pour notre association. Qu'elle en soit remerciée avec reconnaissance, car cela permet ainsi de vivre la solidarité entre les Eglises membres.
- 3) L'offrande 2012-2013 des écoles du dimanche du CPLR a été versée qu'en avril 2014 si bien qu'elle n'apparaît pas dans les comptes 2013. Il s'agit d'un montant de € 23'229.61. Cette collecte est destinée aux Eglises d'Espagne et du Portugal (pour le matériel catéchétique), transmise à la CEPPLE. (Cf le rapport d'Anne-Laure Danet). Elle a été versée à ces Eglises en 2015.



- 4) Les activités (colloques, jeunesse, aide financière, etc.) décrites dans le rapport de notre secrétaire générale ont été financées par les fonds prévues à cet effet. A l'évidence, il serait possible de faire encore plus de rencontre, de formation, d'aide diverse voire de répondre à d'autres demandes que l'Assemblée générale pourraient demander à l'Equipe de Continuation.

D.- CONCLUSION

Vous constaterez que la situation financière de la CEPPLÉ est saine. Je considère que la CEPPLÉ a les moyens de ses ambitions pour autant que l'Assemblée générale donne les impulsions nécessaires à l'équipe de continuation.

Rappelons que la structure CEPPLÉ est sans doute une des rares organisations internationales d'Eglises sans aucun personnel salarié et composée uniquement de bénévoles défrayés pour les dépenses nécessaires dans la meilleure économie possible.

Joël GUY
Trésorier de la CEPPLÉ